Témoignages d'usagers de l'EtiC :

« Cela me permet de travailler, le suivi permet d'être indépendant et de faire des choses par moi-même, de sortir de mon isolement. »

« Cela m'a permis de retrouver une autonomie en général. Grâce à l'EtiC je peux travailler et être mieux dans ma peau. »

« J'ai pu reprendre des repères tels que le respect des horaires, avoir d'autres centres d'intérêts […] et de ne pas avoir l'air ou être inutile. »

EtiC

Etablissement de travail intégré dans la cité

6, rue Ferrer 59155 Fâches-Thumesnil
Tél. 03 20 18 38 00 / 06 10 19 14 54
www.esatetic.fr

Elizabeth Duhal, Directrice
eduhal@epsm-lm.fr

EPSM Lille-Métropole

www.epsm-lille-metropole.fr

Conception service communication EPSM Lille-Métropole

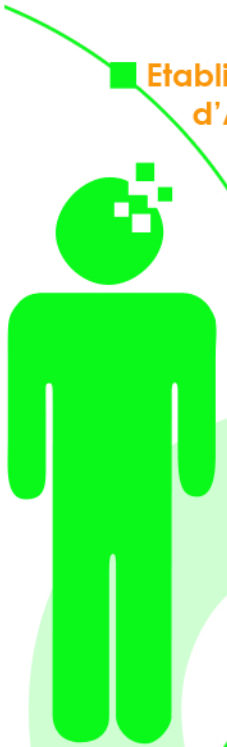

- Etablissement et Service d'Aide par le Travail
- Personnes en situation de handicap psychique
- Accompagnement à l'emploi
- Hors les murs
- Intégration dans la cité

EtiC

Etablissement de travail intégré dans la cité

Qui sommes nous ?

L'EtiC est un établissement et service d'aide par le travail (ESAT anciennement CAT) créé en 2008 et géré par l'Établissement Public de Santé Mentale Lille-Métropole (Armentières). Une équipe de professionnels (éducateur spécialisé, chargé d'insertion professionnelle et des relations entreprises) accompagne et soutient l'intégration socioprofessionnelle de 25 personnes en situation de handicap psychique.

Pour qui ?

Toute personne

- Présentant des troubles psychiques stabilisés de type psychotique ou bipolaire.
- Rencontrant des difficultés pour intégrer un emploi et souhaitant être soutenue dans un parcours d'insertion socioprofessionnelle.

Que propose l'EtiC ?

L'EtiC ne dispose pas d'atelier de production propre, les usagers sont mis à disposition au sein d'entreprises (notamment collectivités, associations, TPE, PME, ...)

- Les postes sont systématiquement occupés à temps partiel. Ils sont adaptés aux attentes et capacités de chaque personne.
- Nous réalisons un accompagnement soutenu sur le lieu de travail en lien avec le référent de la personne.
- Nous dispensons un accompagnement extra professionnel vers l'autonomie sociale.

Comment y accéder ?

Protocole d'accès :

- Orientation par les équipes de soins en santé mentale ou la MDPH
- Entretien de présentation du dispositif
- Positionnement sur la liste d'attente
- Validation médicale par le médecin psychiatre du travail de l'EtiC quand une place se libère
- Évaluation professionnelle pendant 4 semaines, de 4 ½ journées par semaine
- Intégration de la personne dans la structure si validation par la commission d'admission